

Quel est le montant de la Prime de fin d'année 2023 dans le secteur d'aide aux familles et d'aides seniors - CP 318.01?

Quel est le montant de la Prime de fin d'année 2023 ?

Champ d'application	Services concernés	Variable en % de la rémunération annuelle brute	Montant fixe 2023
Région de Bruxelles-Capitales (COCOF)	Services d'aide aux familles et aides seniors	2,50%	€ 1073,2252 (+ supplément unique de € 961,6073)
Région de Bruxelles-Capitales (COCOM)	Services d'aide aux familles et aides seniors	2,50%	€ 945,0565 (+ supplément unique de € 1415,52)
Région wallonne	Personnel employé (y compris AF, GAD et AM sous statut employé depuis le 1er avril 2020)	2,50%	€ 1.032,87
	Personnel ouvrier	€ 0,1021 par heure subsidiée	€ 686,99

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב>

S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב/registerer>

Votre Liberté Votre Voix

